

# ACTIVITÉS AQUATIQUES AUTOMNE 2019 INSCRIPTIONS LE SAMEDI 24 AOÛT DÈS 9 H



En tant que résidant de la MRC des maskoutains vous avez accès aux activités de loisirs aux mêmes conditions que les résidents de la Ville de Saint-Hyacinthe. La carte Accès-Loisirs est obligatoire pour participer aux différentes activités.

Pour l'émission ou le renouvellement d'une carte, présentez-vous avec vos preuves de résidence à l'un des points de service suivant :

- Corporation aquatique maskoutaine, au Centre aquatique Desjardins, situé au rez-de-chaussée du 850, rue Turcot, à Saint-Hyacinthe, Québec, J2S 1M2;
- Bibliothèque T.-A.-St-Germain, située au 2720, rue Dessaulles, à Saint-Hyacinthe, Québec, J2S 2V7;
- Bibliothèque Sainte-Rosalie, située au 13 955, avenue Morissette, à Saint-Hyacinthe, Québec, J2R 1M9.

N'oubliez pas de vérifier la validité des cartes Accès-Loisirs des personnes à inscrire, elle est nécessaire lors de votre inscription.

Pour la session d'automne, les inscriptions aux activités aquatiques pour enfants, adultes et aînés débuteront le samedi 24 août dès 9 h, soit en ligne au [www.ville.st-hyacinthe.qc.ca](http://www.ville.st-hyacinthe.qc.ca) ou en personne au Centre aquatique Desjardins. La session débutera le lundi 2 septembre et il est possible de s'inscrire jusqu'à ce que le nombre maximum de participants soit atteint.

**ÉVALUATION PRATIQUE ET GRATUITE LE JEUDI 22 AOÛT DE 17 H À 19 H**

Au Centre aquatique Desjardins, deux moniteurs qualifiés évalueront vos aptitudes et vous dirigeront vers le cours approprié, nul besoin de s'inscrire. Cette évaluation ne prend que quelques minutes.

Information: [www.piscinecam.ca](http://www.piscinecam.ca) ou 450 778-8335